

Séance du 04 juillet 2025

Absents excusés ayant donné pouvoir : S Mery à X Moulle, A Gozard à A Charton, F Nesteroff à J Lathene

Au cours de la séance, le Conseil Municipal a

- voté les subventions pour les associations

Associations	Montants
Amicale des Pompiers	400,00 €
APE (Association des Parents d'Elèves)	400,00 €
Collège François Péron (Voyage en Angleterre)	250,00 €
Fanfare l'Indépendante	400,00 €
Association Petronille au Pays de Tronçais	8 700,00 €
Club de la Forêt	400,00 €
Les Restaurants du Coeur	200,00 €
Sports et Loisirs	400,00 €
Montants versés	11 150,00 €

- décidé de créer un poste d'Educateur des Activités Physiques et sportives non titulaire du 06 juillet au 31 août 2025, pour une durée hebdomadaire de 5 heures.

- décidé la nomination du secrétaire général de mairie au grade de rédacteur principal de 2ème classe au 1er août 2025

- décidé d'interdire à Monsieur Lamy Mathieu, gérant de l'enseigne FOOTGOLF et DISCGOLF, l'exercice de toute activité commerciale non précisée dans l'extrait Kbis de sa société, en particulier la vente de repas servis sur place ou à emporter, la vente de boissons alcoolisées servies sur place ou à emporter.